**Zeitschrift:** Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

**Band:** 41 (1994)

**Heft:** 1-2

Werbung

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 25.10.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Pour une ville comme Payerne, il ne demande qu'un disque de 120 mio ce qui fait qu'il peut parfaitement fonctionner avec un portable. Il peut donc être déplacé du bureau du chef local au PC, ou ailleurs. Il peut même, via un modem, être relié au contrôle des habitants. Pour des raisons de sécurité, il conserve, à part les sauvegardes habituelles, deux historiques complets des deux précédents plans d'attribution.

Il aura fallu environ une année pour que ce programme soit opérationnel. Il a d'ailleurs été inauguré lors de la foire de Payerne. Dans quelques jours, il sortira le plan d'attribution qui sera distribué avant la fin de l'année à tous les habitants.

#### Fonctionnement du programme

Le système a enregistré la situation des abris et la liste des habitants par domicile. A partir de là, il répartit automatiquement les occupants des immeubles dans les abris, en appliquant les critères de famille. La mutation ne pose pas de problème particulier puisque le système a libéré les places devenues vacantes. Restes réservés, bien entendu, les cas particuliers que pourrait causer le départ dans un immeuble donné de trois personnes, et l'arrivée de huit autres personnes. Le système détecte automatiquement les surnombres et le signale; c'est ensuite à l'opérateur de décider de l'attribution définitive.

La mise à jour engendre aussi les nouvelles étiquettes à adresser aux nouveaux habitants, et, en même temps, l'édition de statistique sur la situation exacte du taux d'occupation des abris.

Il est bien entendu toujours possible d'ajouter des abris ou des immeubles et de provoquer, le cas échéant, une nouvelle répartition. Le cas contraire est également possible, puisque le système donne la situation des places occupées et libres en permanence.

Le système peut aussi éditer, à la demande et pour l'usage par exemple des chefs d'îlots, des listes par rue et numéro d'immeuble comprenant également le nom des habitants.

#### Mise en place et coûts

Le programme est schématiquement divisé en deux. La partie comprenant la gestion des abris doit être entrée manuellement, en tout cas pour la première fois. Pour les contrôles subséquents, c'est le système qui éditera les questionnaires nécessaires. Pour celle concernant les habitants, une simple connexion sur le contrôle des habitants suffit.

Une adaptation est sans autre possible pour d'autres communes possédant un autre système, il suffit que celle-ci fournisse des renseignements sur le nom, prénom, date de naissance, code de famile, rue et numéro, sur un support quelconque, lisible sous DOS.

Le coût du programme (conception, installation, formation) pour une ville de l'importance de celle de Payerne, se situe entre 15000 et 20000 francs. Elle serait moindre pour une ville plus petite bien entendu. Viendra s'ajouter, le cas échéant, le prix d'un PC et celui d'une imprimante laser.

Il faut aussi réaliser qu'un soft de cette importance ne s'adresse qu'à des communes ayant plus de 600 à 700 habitants.

#### Conclusions

Selon les tests effectués, voilà un système réellement astucieux et simple à l'utilisa-

Philippe Jacques se tient à disposition de toutes communes souhaitant une démonstration complète.  Sind Sie ein sportlicher Typ?

Mit unserer

# Zivilschutz-Sporttasche



machen Sie auch im Privatleben ausgezeichnete Figur!

Für nur 34 Franken erhalten Sie eine multifunktionale Sport- und Freizeittasche mit vielen Vorzügen:

- strapazierfähiger Nylonstoff in schönem Mausgrau, mit Applikationen in den Zivilschutzfarben Blau und Orange
- verstärkter Boden
- Hauptfach mit Doppelreissverschluss
- Seitentaschen mit Necessaire-Fächern
- eingearbeitete, abwaschbare Tasche für (schmutzige) Schuhe
- separates Hemden-/Blusenfach
- Länge: 55 cm (auch ein Tennis-Racket passt also hinein!)

Hier Ihre Bestelladresse: Schweizerischer Zivilschutzverband Postfach 8272, 3001 Bern Telefon 031 381 65 81

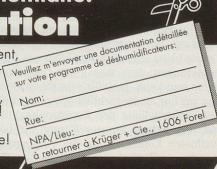


# Finis les dégâts dus à l'humidité!

A la cave, à l'entrepôt, dans l'appartement, les installations industrielles ou de la protection civile, les appareils à condensation Krüger sont d'un fonctionnement sûr, entièrement automatique et économique!

Demandez notre documentation détaillée!

1606 Forel, Tél. 021/781 27 91 Succursales: Degersheim SG, Dielsdorf ZH, Weggis LU, Grellingen b. Basel, Münsingen BE, Samedan GR, Zizers GR, Gordola TI



depuis 60 ans